

# Mgr Courchesne et la vie rurale

**Peuple agricole, nous ne survivrons que par la terre. Restons-lui donc fidèles. Ne l'abandonnons pas pour aller grossir les villes. Tirons de son sein nourricier les richesses qu'elle nous destine. Employons-les à former une génération forte, saine, vertueuse, la réserve de notre race (1).**

Au début de février 1928, Mgr Courchesne assumait la responsabilité de diriger un diocèse qu'il décrivait comme "le plus entièrement rural et agricole du Canada (2)". L'évêque s'adaptera spontanément à cette réalité géographique et humaine, et la vie rurale restera l'une des préoccupations majeures de tout son épiscopat. Dans un document adressé à tous ses diocésains peu après son arrivée, il proclamait avec fierté ses origines campagnardes et déclarait ouvertement sa vive sympathie pour le peuple agriculteur et celui des colonies : "Fils de cultivateur, nous avons gardé pour notre peuple agriculteur une sympathie attendrie. La réflexion n'a fait que l'accroître avec les années (3)". En une autre circonstance, il complète sa pensée : "Je ne vous en fais pas mystère, je ne sais rien de réconfortant comme la rencontre de nos gens des colonies (4)". C'est avec une immense joie qu'il accueillera en deux occasions les Semaines Sociales du Canada, alors qu'on y traitera du **problème de la terre (1931)** et de **la vie rurale (1947)**.

Il n'est sans doute pas trop hasardeux d'affirmer que Mgr Courchesne a été l'écrivain le plus prolifique que notre région ait connu. Ses **mandements, circulaires et lettres pastorales** sont contenus dans six forts volumes que l'ont parcouru avec plaisir, car l'ancien professeur et directeur d'École normale maniait une langue remarquable par sa correction, sa précision et son pittoresque. Il nous a semblé opportun, dans le premier numéro de cette revue, de présenter cet écrivain qui, d'innombrables fois au cours de sa carrière, a su trouver les accents les plus personnels pour élaborer sur ce qu'il considérait comme "l'une des plus saines et des plus nobles tâches qui soient (5)". Sans Mgr Courchesne, la situation occupationnelle des diocésains de Rimouski ne serait sûrement pas la même; l'aire cultivée et déboisée serait sans doute plus limitée. On peut aussi présumer que la population se serait urbanisée davantage ou bien qu'elle aurait tout simplement quitté la région.

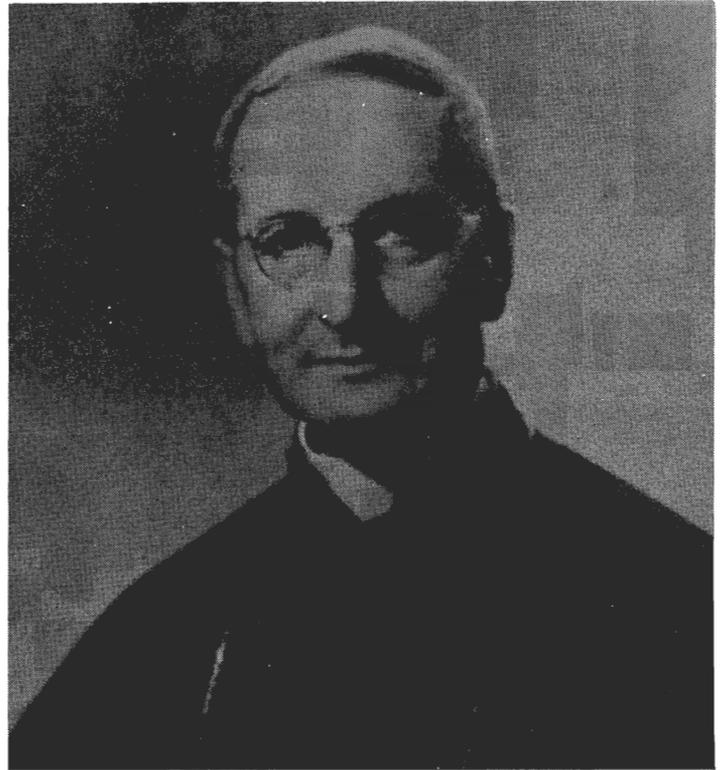
A travers les sources imprimées, en particulier les **mandements et circulaires** nous tenterons d'abord de dégager les conceptions que Mgr Courchesne se faisait de la vie rurale, dans laquelle l'Eglise trouve naturellement sa place, car "le relèvement moral de toute la nation est conditionné par la santé sociale et la vigueur religieuse de sa classe agricole (6)". En second lieu, nous mettrons en évidence les principaux moyens envisagés par l'Evêque pour améliorer le sort de la classe rurale dans le diocèse de Rimouski.

## 1. — L'Evêque et sa conception de la vie rurale

Mgr Courchesne a été pour Rimouski ce que furent pour Trois-Rivières et Québec, les Laflèche et les Paquet au XIXe siècle. Ce dernier, Mgr Courchesne le rejoint certes en ce qui touche la conception qu'il se faisait de l'agriculture, en posant comme principe de base que le monde rural constitue le milieu le plus normal pour l'épanouissement de la famille :

**Et nous croyons rendre service à notre pays en maintenant nos gens dans les cadres d'une existence après tout plus normale pour la vie des familles, si l'on tient compte des protections morales qu'assure la vie des champs franchement acceptée, avec ses sacrifices, mais aussi avec son humble et saine félicité acquise à moins de frais, sous les bras de la croix de nos clochers (7).**

Tous les efforts des gouvernements doivent viser à favoriser



la famille, autour de laquelle devrait être ramenée "toute notre politique fiscale, routière, ferroviaire, hydroélectrique (8)", sous peine de voir se rompre un équilibre nécessaire entre la population rurale et la population urbaine.

L'un des problèmes souvent mentionnés dans les textes de l'Evêque est celui de la désertion des terres : "L'exode des campagnes est une de nos grande plaies, il faut en rechercher les causes et s'efforcer d'y remédier (9)". C'est une question de patriotisme que d'arrêter la croissance exagérée des masses urbaines, car "la ville dévore ses familles en trois ou quatre générations, d'après les données des démographes (10)". Notre avenir national et religieux nous commande de continuer une tradition basée sur la famille et la paroisse:

**La force historique de notre paroisse doit durer et reprendre sa tâche à la campagne, si nous voulons garder un certain équilibre dans la vie de notre peuple, sans boudier l'industrialisation puisque nous sommes en présence d'un fait accompli, mais sans la laisser achever de comprimer dans nos grands centres toute notre population menacée de devenir l'une des plus prolétarisées de l'univers (11).**

Mgr Courchesne rappelle qu'au début de son épiscopat, il avait entendu de nombreux pères de familles se plaindre d'un problème de succession sur la terre paternelle, à cause de la désertion des fils (12). Le phénomène s'était résorbé par suite des dures leçons de la crise économique. Cependant, avec le second conflit mondial et l'accélération du processus d'industrialisation qui l'accompagnait, l'attrait des villes s'exerça sur de nombreux jeunes gens qui s'en allèrent grossir le nombre des journaliers locataires. L'Evêque y voyait une situation dramatique, car il rappelle que le socialisme, l'un des maux à combattre avec la plus grande vigueur, s'infiltrait plus facilement dans un monde de journaliers et de non-propriétaires :

**Quand tout le monde fuit les responsabilités de la propriété et en refuse les charges pour n'avoir plus d'autre**

sort que celui du journalier locataire, on voit se multiplier dans un pays les nomades de l'intérieur, proie facilement désignée à la propagande socialiste internationale. C'est le péril de la raréfaction de la petite propriété et même de la moyenne propriété, soutien ordinaire de l'ordre temporel dans un pays (13).

La vie à la campagne est apte à donner à nos gens le goût de la petite propriété. Et cela est une disposition saine, car elle inspire "le goût de la stabilité et de l'ordre dans la société (14)." On voit donc que le problème de la terre intéresse l'Etat autant que l'Eglise. Le premier doit avoir à cœur de promouvoir "le bienfait d'une civilisation chrétienne qui vaut aux citoyens d'entendre en leur conscience l'appel de tous leurs devoirs, tant à titre de citoyens de leur patrie, qu'à celui d'élus de la patrie future (15)." On ne saurait mieux résumer le principe d'une étroite collaboration Eglise-Etat en faveur d'un retour à la terre qui est à la fois source de patriotisme et de protection de l'ordre naturel, mais aussi source de vertu. A ce sujet, qu'on nous permette de citer un peu longuement ce qui pourrait constituer le credo de Mgr Courchesne :

La vertu est sans doute possible dans tous les milieux, comme l'on peut attendre tous les miracles de la grâce divine. Cependant il est hors de doute que les conditions présentées à l'influence de la grâce sont d'ordinaire plus avantageuses dans la vie rurale franchement acceptée. Elle offre, au prix d'indéniables sacrifices, et précisément à cause de ces sacrifices, toutes les protections naturelles de la régularité d'un travail salubre, et celle d'un isolement relatif des familles, avec les sauvegardes spirituelles d'une vie paroissiale où tous se connaissent comme les membres d'une grande famille. Jusqu'ici elle a su préserver nos bonnes gens contre les causes de déperdition physique et morale qu'implique l'infiltration d'idées et de mœurs étrangères à l'Evangile et au Décalogue, danger quotidien, comme l'on sait, des grandes agglomérations urbaines (16).

De telles paroles n'allait pas manquer de stimuler un clergé dont la majeure partie était d'origine rurale, ce qui, selon l'Evêque, expliquait en grande part "les qualités d'esprit et de cœur, les ressources de son solide bon sens, la richesse de ses facultés, qui lui ont donné dans le pays une si enviable réputation (17)."

En réclamant pour l'Eglise le droit d'être présente au problème du monde rural, Mgr Courchesne était bien conscient d'intervenir dans des matières qui ressortent au bien-être matériel des diocésains et à l'ordre naturel. En ce domaine, sa pensée sociale est très claire. On peut la résumer ainsi : l'ordre économique conditionne les problèmes sociaux et moraux, ce qui ne peut laisser indifférente l'Eglise qui se préoccupe des conditions humaines aptes à favoriser la justice et la paix, en particulier dans ce monde rural qui caractérise le diocèse de Rimouski. Par fidélité aux encycliques pontificales autant que par conviction personnelle, Mgr Courchesne n'a jamais voulu séparer les trois formes d'activité qui, selon lui, faisaient la spécificité de la vie rurale dans la région : gagne-pain, école, culte (18). "Notre catholicisme, disait-il, doit pénétrer dans ces trois formes d'activité, pour que la première ne tourne pas au matérialisme pratique, pour que la seconde ne s'égare pas dès l'école, emportée à tout vent de doctrine, pour que la troisième ne descende point au niveau où descend aujourd'hui la vie des sans-Dieu (19)."

## 2. — Les moyens d'améliorer le sort de la classe rurale

Mgr Courchesne a su parler de la vie rurale avec affection, avec éloquence même. Ses interventions ont cependant dépassé le niveau du lyrisme pour atteindre aux moyens pratiques de promouvoir l'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles de son diocèse.

Le premier moyen qu'il préconisait n'a pas de quoi étonner, même celui qui n'a que la plus vague connaissance de l'ancien évêque de Rimouski. Homme d'une vaste culture, humaniste réputé, il s'évertua à communiquer à tous son désir de connaître et de se perfectionner. Dans un texte très vi-

goureux, il a démontré l'importance de la lecture et de la vie de l'esprit au foyer :

Réfléchissons un peu sur l'élément de l'INSTRUCTION dans l'éducation que l'école doit aider la famille à donner. Il n'est pas le seul, mais il est certainement celui que la famille a le plus de tendance à abandonner tout à l'école. Faut-il le dire ? des familles d'ailleurs pieuses, fidèles aux devoirs de la religion, ne se demandent guère si elles édifient leurs enfants sur ce point. Comment veut-on que l'enfant ait l'idée de l'importance des livres, où on lui impose l'effort de comprendre la pensée dans ses expressions écrites, quand il ne voit jamais les adultes de la famille se servir des livres ou des périodiques pour y continuer leur instruction ? C'est un scandale. Le mot est bien gros, mais il n'est pas excessif. C'est à le faire cesser que veulent arriver tant d'efforts nécessaires. La famille doit prendre sa part du travail de l'esprit pour comprendre ses devoirs, religieux et autres, par l'étude familière, en commun, de textes appropriés à son degré de culture et à ses besoins. C'est notre espoir bien des fois exprimé : ce travail d'esprit inspirera aux éducateurs de la maison des principes ou synthèses qui sont des guides nécessaires de l'âme dans la conduite quotidienne (20).

Certes, la vie de l'esprit est très pénible. Il y a les fatigues du labeur quotidien, dont les exigences pèsent lourdement sur le degré de réceptivité de nos gens. Cela est quasi inévitable. Mais il y a surtout "le restaurant et le magasin (qui) tiennent lieu du forum et de l'agora . . . On s'y vide la tête en coopération et l'on s'y prémunit contre tout désir d'y mettre quelque chose d'un peu soutenant. Quand le goût du vide est là, vous savez, il n'y a rien à faire (21)." Il y a aussi les chantiers qui, en éloignant les hommes du milieu familial et paroissial, font obstacle au mouvement d'éducation populaire. Il y a enfin ces "clubs de village qui se modèlent sur les clubs des grandes villes" et qui sont ouverts "à grands frais d'initiation grotesque (22)."

Malgré tout, il faut viser à une éducation de la pensée de notre peuple, "faire penser le peuple à la réalité même où il se meut (23)," de façon à ce que nos gens ne se résignent plus à n'être "que les serviteurs et les manoeuvres de syndicats financiers étrangers (24)." En d'autres termes, c'est proclamer bien haut toute l'importance des cercles et équipes d'études reliés aux organisations professionnelles: Union Catholique des Cultivateurs, Union Catholique des Fermières. Bien fidèlement, l'Evêque se fera un devoir d'assister à chacun des congrès annuels tenus dans le diocèse par ces organismes qui, obligatoirement, devaient être confessionnels. On connaît la hantise de l'Evêque à l'égard des clubs neutres, — ces "bonnes associations de Brotherhood" (25) —, de même que ces organismes d'Etat qui imposent des contraintes politiques, tels les cercles agricoles du ministère de l'agriculture et les cercles des fermières.

La vie de l'esprit doit éclore très tôt, au foyer, se développer ensuite dans les cercles d'études des associations professionnelles, pour ceux qui ont complété leurs années de scolarité, la plupart au temps trop breves: "il faut que la moyenne de notre peuple soit plus instruite qu'elle ne l'est présentement (26)." Mais entre ces deux pôles, il y a la formation de la jeunesse qui requiert tout un réseau d'institutions dont l'Evêque souhaitait l'établissement, en vue de répondre aux divers besoins d'une population rurale. Le Séminaire avait déjà rendu possible l'implantation d'une Ecole moyenne d'agriculture en 1926. Mgr Courchesne en attendait "toujours beaucoup de bien non seulement pour le perfectionnement des méthodes de culture de nos jeunes cultivateurs, mais aussi pour la formation des chefs de l'A.C.J.C. rurale ou la J.A.C., et, par là même, pour la préparation des cadres futurs de notre U.C.C. (27)."

D'autre part, l'Evêque n'ignorait pas que, dans son diocèse, la moitié seulement des familles vivait de l'agriculture. Le reste de la population était distribué dans les villages et petites villes: que faire pour garder dans ces modestes agglomérations les nombreux jeunes gens et leur fournir autre chose que les travaux saisonniers de la scierie ou des chantiers? A cela Mgr Courchesne répond que "les métiers ma-

nuels sont à restaurer si nous ne voulons pas voir s'assoupir les talents ou constater que grandit trop le nombre de ceux qui vivent d'expédients (28)." Il ajoutait qu'il était impérieux pour nos villages de retenir la jeunesse au moyen de la petite industrie et de l'artisanat; et qu'en ce faisant, c'était "encore garder à une forme de vie rurale nos familles (29)." C'est ainsi que, grâce à l'aide matérielle de Jules-A-Brillant, à l'encouragement de l'Evêque qui permettait au Séminaire d'exercer une juridiction éventuelle, est née en 1936 l'Ecole d'Arts et Métiers, devenue en 1948 l'Institut de Technologie.

En 1936, l'Evêque suivait également avec beaucoup de sympathie les projets des mêmes hommes à l'origine de l'Ecole d'Arts et Métiers, Ceux-ci songeaient à développer, dans "un voisinage quasi-universitaire (30)", une Ecole de Commerce qui préparerait les futurs marchands à jouer pleinement leur rôle dans la vie sociale et économique de la région. Ce rêve deviendra une réalité en 1947. Enfin, dans un de ses derniers textes, Mgr Courchesne déclare espérer beaucoup de la jeune Ecole de Marine, née en 1944, pour qu'avec les autres institutions, elle donne "de l'essor aux études des autres travailleurs (31)."

Les moyens de relèvement socio-économique que nous venons de décrire peuvent nous sembler ressortir aux préoccupations exclusivement intellectuelles de l'Evêque. En rester là serait limiter la pensée de Mgr Courchesne. Certes, à la base de tout devait se trouver l'étude, l'information; mais celle-ci devait déboucher dans une action qui exige parfois la mise en place de techniques complexes. C'est le cas d'une agriculture, dont on commençait à souhaiter l'association avec la sylviculture. L'idée de centres agro-forestiers et la nécessité d'une politique de reboisement ne sont donc pas des découvertes des années récentes :

**Le problème concerne l'agriculture. Elle doit se garder, à portée de la main, de quoi soutenir son économie par du travail saisonnier et par les petits suppléments nécessaires, dans un pays où la saison morte est de huit mois.**

**C'est pourquoi je veux demander que tous vous donniez de l'attention à la question de notre sylviculture, parallèlement à la question de notre agriculture. Les deux ont des intérêts communs. Et toutes deux sont vitales pour nos bourgades de toute dimension (32).**

Dans le but de fournir à ses gens une information solide sur l'avenir de son diocèse, Mgr Courchesne adressait à ses curés, au cours de l'été 1941, un numéro de la *Forêt québécoise*, où M. Lussier, un ingénieur de Québec, traitait de ce problème avec compétence. Il insérait en outre dans ses propres écrits un texte qu'il avait demandé à Esdras Minville, ou celui-ci résumait ses études et ses observations sur le sujet (33). Déjà à l'époque, on parlait volontiers de faire de nos bûcherons des forestiers, de corriger les erreurs d'une "colonisation indue", de l'utilisation combinée des ressources de l'agriculture et de la forêt pour l'établissement des familles.

### Conclusion

Le périple que nous avons tenté de faire dans l'oeuvre imprimée de Mgr Courchesne est presque achevé. Nous avons essayé de décrire les manifestations d'une préoccupation qui l'a habité sans cesse. Une analyse plus approfondie des textes nous amènerait sans doute à des comparaisons intéressantes avec les idées de Mgr L.-Adolphe Paquet et à des concordances frappantes avec un autre écrivain de la fin du XIXe siècle, Edmond de Nevers. Cependant, nous croyons que le premier souci de tout exégète de l'oeuvre écrite de Mgr Courchesne devrait être de tenir compte de toutes les nuances d'une pensée qui n'est pas comprimée dans quelques expressions-choc. Ainsi, Mgr Courchesne avait une conception assez vaste de la vie rurale; pour lui, cela dépassait le domaine de l'agriculture seule : "Il faut nous habituer à considérer comme de la vie rurale tous les métiers et les professions dont l'ensemble, avec l'agriculture, achève de donner à la paroisse quelque chose de maternel (34)."

En outre, on a voulu en faire un colonisateur à tout

prix, lui attribuant même la responsabilité de la situation qui prévaut maintenant dans des paroisses "marginales", et dont plusieurs furent ouvertes sous son administration. Pourtant, en 1928, il parlait lui-même de la nécessité d'une "colonisation intelligemment menée (35)." Il s'est élevé avec fermeté contre les syndicats financiers anonymes qui, ne tenant aucun compte des études forestières faites par leurs ingénieurs, n'ont pas prévu de plan rationnel de coupe de bois et de son remplacement par des méthodes scientifiques. Evidemment, à l'exemple des grandes compagnies, les colons ont pillé leur lot, s'il leur arrivait d'en recevoir un encore boisé, ce qui amenait l'Evêque à s'apitoyer sur "l'erreur que sont à commettre des colons de la Mission de l'Esprit-Saint et de la Trinité-des-Monts, comme hier et aujourd'hui ceux de Sainte-Paule (36)." On a jugé très sombres les pronostics qu'il faisait en 1941, sur l'avenir de la forêt: "Avant dix ans, au rythme de l'exploitation actuelle, la forêt qui alimente les scieries de Rimouski et de Matane sera épuisée. Que ferons-nous des ouvriers qui se sont massés dans ces humbles petites villes (37)?"

Les quelques lignes qui suivent résumant, à notre avis, les moyens vraiment concrets et pratiques pour la mise en place d'une agriculture qui, dans notre région, devrait être associée à la sylviculture; ce texte manifeste en outre une véritable préoccupation concernant la qualité de l'environnement :

**Pour en revenir à la matière première de notre industrie régionale, l'un des éléments matériels du bien commun chez nous, des hommes réfléchis et désintéressés sont arrivés, à ma connaissance, aux conclusions suivantes. L'opinion publique doit premièrement s'efforcer à la nécessité de conserver sur chaque terre d'habitant ou de colon une réserve de bois qui complète le domaine familial, et de reboiser, si la forêt a été détruite, les parties de la terre qui sont plus propres à la sylviculture qu'à l'agriculture. L'opinion publique doit être mise au courant de la nécessité de garder suffisamment de bois sur les hauteurs, le long des rivières et autour des lacs pour garantir au régime des eaux nécessaires une protection suffisante. L'opinion publique doit troisièmement être renseignée sur ce qu'exige une exploitation scientifique des domaines forestiers si l'on veut qu'une autre récolte de bois soit possible après vingt-cinq ans dans les domaines forestiers de la couronne. L'opinion publique doit être rendue favorable à une sérieuse classification des sols, de façon qu'elle appuie l'Etat quand il décidera de laisser en forêt ce qui doit l'être et de continuer d'ouvrir à l'agriculture des terres faites pour être cultivées (38).**

Comme on le voit, les textes et documents qui nous ont inspiré ne manquent certes pas de sérieux. Cependant, il serait nécessaire de les compléter, de les nuancer, de les analyser davantage au moyen d'un éclairage supplémentaire. Celui-ci pourrait nous être fourni par la *correspondance personnelle* de Mgr Courchesne sur tout ce qui se rapporte à l'agriculture et à la colonisation. En outre, il faudrait prendre connaissance des travaux commandés par l'Etat dans notre région sur ces mêmes problèmes. Enfin, les anciens aumôniers de l'U.C.C. et de l'U.C.F., les responsables laïques de ces organismes, les missionnaires-colonisateurs, les amateurs des cercles d'études, bref tous ceux qui ont conservé des souvenirs personnels dans leur esprit ou dans des dossiers, pourraient sans doute corriger nos erreurs, combler nos lacunes. La décence élémentaire nous fait admettre sans embaie qu'on n'épuise pas la pensée de Mgr Courchesne sur la vie rurale dans un article de quelques pages, en particulier s'il ne repose que sur une partie seulement de la documentation.

A tous ceux qui nous liront, nous disons qu'une histoire du diocèse de Rimouski, vraiment valable, devra disposer d'un dossier complet sur l'agriculture et la colonisation, secteur privilégié des attentions et des efforts de Mgr Georges Courchesne. Personnellement, nous sommes disposé à entreprendre ce travail. Voudra-t-on nous aider?

Noël Bélanger  
Département des Lettres et des  
Sciences humaines  
Université du Québec à Rimouski.

1. Lettre pastorale collective de son Eminence le cardinal archevêque de Québec et leurs Excellences Nos seigneurs les archevêques et évêques de la province de Québec à l'occasion de l'anniversaire des encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* sur la restauration de l'ordre social (11 mars 1941), dans Mgr Georges Courchesne, *Mandements et Circulaires*, vol. III, appendice 4, par. 65.
2. Allocution prononcée par Mgr Courchesne, dans *Semaines Sociales du Canada, XIIe session, Rimouski, 1933. Le problème de la terre. Compte rendu des cours et conférences*, p. 10.
3. Lettre pastorale no 1, le 24 mai 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 3.
4. Circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 283.
5. Circulaire au clergé no 3, le 6 août 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 23.
6. Lettre pastorale collective de leurs Excellences Nos seigneurs les archevêques et évêques de la province civile de Québec sur le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Eglise, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V-VI, pp. 390-391.
7. Circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 283.
8. Lettre pastorale collective . . . sur la restauration de l'ordre social (11 mars 1941), dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, appendice 4, par. 70.
9. Allocution prononcée par Mgr Courchesne, dans *Semaines Sociales du Canada, XXIVe session, Rimouski, 1947. La vie rurale. Compte rendu des cours et conférences*, p. 39.
10. Circulaire au clergé no 68, le 10 avril 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 223.
11. Circulaire au clergé no 128, le 24 février 1949, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 221.
12. Circulaire au clergé no 4, le 24 décembre 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 32; circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *ibid.*, vol. II, p. 289.
13. Circulaire au clergé no 71, le 15 décembre 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 289.
14. Loc. cit.
15. Allocution prononcée par Mgr Georges Courchesne, dans *Semaines Sociales du Canada, XIIe sessions, . . .* pp. 348-349.
16. Lettre pastorale no I, le 24 mai 1928 dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 3.
17. *Ibid.*, p. 4.
18. Circulaire au clergé no 68, le 10 avril 1939, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 222.
19. Loc. cit.
20. Circulaire au clergé no 106, le 11 avril 1945, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 231.
21. *Ibid.*, p. 232.
22. *Ibid.*, p. 233.
23. Circulaire au clergé no 95, le 25 novembre 1943, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 51.
24. Circulaire au clergé no 106, le 11 avril 1945, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 234.
25. Circulaire au clergé no 135, le 15 juillet 1950, dans *Mandements et Circulaires*, vol. VI, p. 537.
26. Circulaire au clergé no 106, le 11 avril 1945, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, p. 234.
27. Circulaire au clergé no 53, le 31 décembre 1936, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 62.
28. Loc. cit.
29. Circulaire au clergé no 133, le 19 mars 1950, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 380.
30. Circulaire au clergé no 53, le 31 décembre 1936, dans *Mandements et Circulaires*, vol. II, p. 63.
31. Circulaire au clergé no 133, le 19 mars 1950, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 377.
32. Circulaire au clergé no 81, le 6 mai 1941, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, pp. 40-41.
33. Lettre de M. Esdras Minville à Mgr Courchesne, le 16 octobre 1941, appendice B, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, pp. (16)-(19).
34. Circulaire au clergé no 128, le 24 février 1949, dans *Mandements et Circulaires*, vol. V, p. 220.
35. Lettre pastorale no I, le 24 mai 1928, dans *Mandements et Circulaires*, vol. I, p. 3.
36. Circulaire au clergé no 81, le 6 mai 1941, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, p. 39.
37. Circulaire au clergé no 84, le 10 novembre 1941, dans *Mandements et Circulaires*, vol. III, p. 67.
38. Circulaire au clergé no 95, le 25 novembre 1943, dans *Mandements et Circulaires*, vol. IV, pp. 51-52.